

Abandon de concession funéraire

L'abandon survient quand la famille ne veut plus de la concession, parce qu'elle a excédé le délai de deux ans prévu pour son renouvellement ou parce qu'elle ne s'est tout simplement pas manifestée, par oubli ou parce qu'il n'y a plus d'ayant-droit.

Que la concession ait été volontairement close ou qu'elle n'est pas été renouvelée, cela signifie que **la famille perd tous ses droits sur la concession.**

L'emplacement est récupéré par la mairie deux ans après échéance du contrat, pour être mis à la disposition d'un nouveau concessionnaire.

PRÉPARER MA DÉMARCHE

Si le concessionnaire est décédé, l'abandon de la concession ne peut être déclaré que si l'ensemble des ayants-droit s'accordent sur cette décision.

Quand effectuer sa démarche

Le concessionnaire ou les ayants-droit peuvent demander le renouvellement de la concession pour une durée équivalente ou différente de la période initiale.

Ils disposent d'un délai légal de 2 ans après le terme du contrat pour procéder à ce renouvellement ou à son abandon.

Pièces justificatives à fournir

Télécharger le dossier «abandon de concession» dans "Liens et documents utiles" et l'accompagner des pièces justificatives suivantes:

- photocopie de la pièce d'identité du (ou des) demandeur(s) ;
- photocopie du livret de famille du (ou des) demandeur(s) ;
- photocopie du titre de concession original ;
- photocopie du livret de famille du concessionnaire ou à défaut, fournir une attestation d'héritier(s) ;
- déclaration de porte-fort, si l'un des ayants-droit agit en nom et pour le compte des autres.

EFFECTUER MA DÉMARCHE



SERVICES MUNICIPAUX

Direction de la Citoyenneté et des démarches Administratives

2, Place de l'Hôtel de Ville - Jacques Chirac
77100 Meaux

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Jeudi : 13h30 à 17h00

Le samedi matin : 9h00 à 12h00 (Uniquement en mairie principale)

01 60 09 97 29

Itinéraire

Courriel



STRUCTURE MUNICIPALE

Mairie de quartier de Dunant

36, avenue Dunant
77100 Meaux

Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

01 83 69 03 30

Itinéraire



STRUCTURE MUNICIPALE

Mairie de quartier de Beauval

Centre commercial la verrière
77100 Meaux

Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

01 60 09 12 12

Itinéraire



MAIRIE DE MEAUX

2 place Hôtel de Ville Jacques - Chirac
77100 Meaux